



REFERENTIEL DE CERTIFICATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Employé(e) Commercial(e) en Magasin

Niveau V

Site : <http://www.emploi.gouv.fr>

**REFERENTIEL DE CERTIFICATION D'UNE SPECIALITE DU TITRE PROFESSIONNEL
DU MINISTERE CHARGE DE L'EMPLOI**

Employé(e) Commercial(e) en Magasin

1. Références de la spécialité

Niveau : V

Code(s) NSF : 312 t - Commerce, vente-

Code(s) Rome : D1507, D1106

Formacode : 34566

Date de l'arrêté : 26/05/2014

Date de parution au JO de l'arrêté de spécialité : 06/06/2014

Date d'effet de l'arrêté : 15/12/2014

2. Synthèse des modalités d'évaluation pour l'accès au titre

➤ *Pour l'accès au titre professionnel des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation, les compétences sont évaluées au vu :*

a) De l'épreuve de synthèse basée sur une mise en situation professionnelle

L'épreuve de synthèse comporte plusieurs étapes :

Le candidat effectue un rapprochement de documents lors d'une livraison, puis il commente des photos de préparation de marchandise et de rangement de réserve.

Le candidat commente ensuite des photos de linéaires, de mises en avant de produits et fait des propositions d'améliorations.

A partir de la représentation d'un rack de stockage, il effectue un comptage de stock pour une famille de produits dont il devra ensuite valider une commande. Un entretien technique complète cette étape.

Dans le cadre d'une situation commerciale reconstituée, le candidat répond aux sollicitations d'un client. Un des membres du jury assure le rôle du client.

Le jury questionne ensuite le candidat au sujet de cette prestation.

A partir d'une situation d'encaissement, le candidat explique au jury comment il va procéder dans cette situation puis il répond aux questions du jury.

b) Du dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP)

Tous les candidats au Titre Professionnel décrivent par activité type et à partir d'exemples concrets, les pratiques professionnelles en rapport direct et étroit avec le titre professionnel visé.

Le candidat a également la possibilité de fournir tout support illustrant cette description.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ECM	TP-00219	RC	07	11/06/2014	06/06/2014	3/22

A partir des informations fournies dans ce document et en complémentarité à l'épreuve de synthèse, le jury évaluera les acquis du candidat et les comparera aux requis du titre.

Tous les candidats au Titre Professionnel décrivent par activité type et à partir d'exemples concrets, les pratiques professionnelles en rapport direct et étroit avec le titre professionnel visé.

Le candidat a également la possibilité de fournir tout support illustrant cette description.

A partir des informations fournies dans ce document et en complémentarité à l'épreuve de synthèse, le jury évaluera les acquis du candidat et les comparera aux requis du titre.

c) Des résultats des évaluations réalisées pendant le parcours continu de formation (**cette rubrique C ne concerne pas les candidats par VAE**).

d) D'un entretien final avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités auxquelles conduit le titre visé sur la base du Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP), de l'épreuve de synthèse et, pour les candidats d'un parcours continu de formation, des évaluations passées en cours de formation.

➤ *Pour l'accès au titre professionnel **des candidats issus d'un parcours progressif de formation ou ayant capitalisé les Certificats de Compétences Professionnelles** constitutifs du titre visé, les compétences sont évaluées lors d'un entretien final avec le jury sur la base des CCP obtenus et du DSPP.*

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ECM	TP-00219	RC	07	11/06/2014	06/06/2014	4/22

3. Le dispositif d'évaluation pour l'accès direct au titre

3.1. Les épreuves d'évaluation pour le (la) candidat(e) au Titre professionnel ECM

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Evaluations complémentaires ou Questionnement à partir d'une annexe DSPP			Sans objet
<p>Epreuve de synthèse :</p> <p>- Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet</p>	<p>Préparer les marchandises en vue de leur mise en rayon</p> <p>Assurer la présentation marchande des produits dans le magasin</p> <p>Participer à la gestion et à l'optimisation des stocks d'un rayon</p> <p>Accueillir, renseigner, orienter et servir le client sur la surface de vente</p> <p>Enregistrer les marchandises vendues et encaisser les règlements</p>	02 h 00 mn	<p>En début d'épreuve, le candidat tire au sort un des 3 scénarios correspondant à son secteur d'activité. Le jury lui remet les supports des mises en situations professionnelles associées.</p> <p>Le candidat dispose d'un temps de préparation global de 45 minutes.</p> <p>A l'issue de ce temps de préparation, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● restitue au jury son travail de rapprochement du bon de livraison et du bon de commande de la mise en situation, il explique les anomalies qu'il a identifiées ● commente 6 photos de situations de préparation, de rangement, de réassort et de manutention qui lui sont présentées directement par le jury ● commente 10 photos (tenue de linéaires, présentation de produits, promotions et PLV, respect des implantations, conformité du balisage) qui lui sont présentées directement par le jury ● présente au jury le comptage de stock qu'il a effectué et valide ou modifie la proposition de commande en justifiant sa décision ● est abordé par un client dans le contexte d'une situation commerciale en magasin et répond à ses sollicitations ● restitue au jury son analyse de la situation

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ECM	TP-00219	RC	07	11/06/2014	06/06/2014	5/22

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
			d'encaissement décrite dans le cadre d'un scénario et explique comment il réagirait dans cette situation
- Questionnaire professionnel			Sans objet
- Entretien technique	Participer à la gestion et à l'optimisation des stocks d'un rayon Accueillir, renseigner, orienter et servir le client sur la surface de vente Enregistrer les marchandises vendues et encaisser les règlements	00 h 30 mn	A l'issue de chaque mise en situation professionnelle concernée, le jury questionne le candidat pendant 10 minutes sur les aspects non abordés lors de la mise en situation.
Entretien final		00 h 30 mn	
	Par candidat, durée de l'épreuve	03 h 00 mn, dont 02 h 15 mn devant le jury,	

Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) d'un parcours VAE :

Sans objet

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ECM	TP-00219	RC	07	11/06/2014	06/06/2014	6/22

3.2. Les modalités pour l'accès direct au titre professionnel

Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation		Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation				
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Approvisionner un rayon ou un point de vente						
Préparer les marchandises en vue de leur mise en rayon	Les anomalies de livraison sont identifiées La réserve est propre et rangée Les consignes d'étiquetage et d'antivolage des produits sont respectées Les règles de rangement sont appliquées La manutention des produits est effectuée en respectant les règles de sécurité Les conditions d'acheminement des marchandises vers le point de vente sont respectées	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assurer la présentation marchande des produits dans le magasin	Les principes d'implantation d'un linéaire sont maîtrisés Les règles de tenue de rayon sont maîtrisées (plein, propre, prix, rangement et promos) Les manipulations des produits et/ou des appareils de manutention sont effectuées dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité Les améliorations proposées sont conformes aux règles du merchandising Le tri sélectif des déchets est correctement effectué Les procédures de lutte contre la démarque en magasin sont appliquées	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Participer à la gestion et à l'optimisation des stocks d'un rayon	Les comptages de stocks sont fiables Les quantités commandées sont cohérentes avec les besoins du rayon Les anomalies de stock signalées sont réelles La procédure d'enregistrement des démarques connues est respectée	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ECM	TP-00219	RC	07	11/06/2014	06/06/2014	7/22

Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation		Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation				
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Accueillir et accompagner le client dans un point de vente						
Accueillir, renseigner, orienter et servir le client sur la surface de vente	Les techniques d'accueil en magasin sont mises en œuvre Les avantages et services de l'enseigne sont présentés au client Les produits proposés au client correspondent à sa demande La vente complémentaire proposée est adaptée Les informations remontées sont pertinentes	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Enregistrer les marchandises vendues et encaisser les règlements	Les techniques d'accueil en caisse sont mises en œuvre Les procédures de contrôle des moyens de paiement sont respectées Les procédures de lutte contre la démarque en caisse sont appliquées Les services du magasin proposés au client sont adaptés	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant :						
Sans objet						

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ECM	TP-00219	RC	07	11/06/2014	06/06/2014	8/22

03. Le dispositif d'évaluation pour l'accès direct au titre (suite)

3.3. Les compétences professionnelles transversales évaluées lors de la session du titre*

Compétences transversales et critères d'évaluation		Rappel des modalités d'évaluation définies dans la Session Titre Professionnel				
Compétences transversales	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoire introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Communiquer oralement (comprendre et s'exprimer)	Les informations remontées sont pertinentes Les techniques d'accueil en caisse sont mises en œuvre Les services du magasin proposés au client sont adaptés	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mobiliser un comportement orienté client et une posture de service	Les conditions d'acheminement des marchandises vers le point de vente sont respectées Les règles de tenue de rayon sont maîtrisées (plein, propre, prix, rangement et promos) Les techniques d'accueil en magasin sont mises en œuvre Les avantages et services de l'enseigne sont connus et présentés au client Les produits proposés au client correspondent à sa demande	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

* Il n'y a pas d'évaluation spécifique

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ECM	TP-00219	RC	07	11/06/2014	06/06/2014	9/22

4 - Conditions particulières de présence et d'intervention du jury propre au titre

Protocole d'intervention du jury propre au titre :

Lors de la simulation de la situation commerciale, un des membres du jury tient le rôle du client. L'autre membre du jury observe le candidat.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5 - Conditions particulières de surveillance et de confidentialité prévues au cours de l'épreuve de synthèse

Sans objet

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ECM	TP-00219	RC	07	11/06/2014	06/06/2014	10/22

Annexe

Plateau technique de la session Titre Professionnel

Titre professionnel : Employé(e) Commercial(e) en Magasin

➤ **Le(s) lieu(x) de déroulement de l'évaluation pour la session Titre Professionnel**

L'évaluation se déroule en centre de formation

➤ **Les locaux pour la session TP**

Désignation et description des locaux	Observations
Un espace de travail pour le temps de préparation du candidat, de type bureau ou salle.	
Une salle pour chaque jury, de type salle de cours ou salle de réunion	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ECM	TP-00219	RC	07	11/06/2014	06/06/2014	11/22

➤ **Les équipements pour la session TP**

Désignation et description	Dotation collective évaluée pour un nombre de 16 candidat(s) maximum	Dotation individuelle
Postes de travail	Pour la préparation de l'épreuve : <ul style="list-style-type: none"> • 1 table et 1 chaise Pour le déroulement de l'épreuve : <ul style="list-style-type: none"> • 1 table pour le jury, • 1 table séparée pour disposer les référentiels et documents nécessaires à la validation, • 3 chaises, • 1 ordinateur relié à une imprimante avec vidéoprojecteur et écran de projection, • 1 paper-board ou tableau blanc. 	Sans objet
Machines et matériel	Sans objet	Sans objet
Outillage	Sans objet	Sans objet
Petit outillage	<ul style="list-style-type: none"> • 2 calculatrices pour les membres du jury • 1 calculatrice pour les candidats 	
Equipements de protection individuelle (EPI)	Sans objet	Sans objet
Matière d'œuvre	Sans objet	Sans objet
Documentation	Catalogues ou prospectus promotionnels de magasin en double exemplaire, récents par rapport à la date de l'épreuve. Ils doivent correspondre aux secteurs d'activité des candidats.	Sans objet
Autres	Feuilles de papier vierges et stylos pour les membres du jury et le candidat Feutres ou marqueurs pour paper-board ou tableau blanc	Sans objet

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ECM	TP-00219	RC	07	11/06/2014	06/06/2014	12/22



REFERENTIEL DE CERTIFICATION
DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES
Employé(e) Commercial(e) en Magasin

REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Employé(e) Commercial(e) en Magasin

Les épreuves d'évaluation pour le candidat(e) aux Certificats de Compétences Professionnelles

CCP 1 - Approvisionner un rayon ou un point de vente

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	<input checked="" type="checkbox"/>	Assurer la présentation marchande des produits dans le magasin Participer à la gestion et à l'optimisation des stocks d'un rayon Préparer les marchandises en vue de leur mise en rayon	01 h 20 mn	<p>En début d'épreuve, le candidat tire au sort un des 3 scénarios correspondant à son secteur d'activité. Les évaluateurs lui remettent les supports des mises en situations professionnelles associées.</p> <p>Le candidat dispose d'un temps de préparation global de 30 minutes.</p> <p>A l'issue de ce temps de préparation, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • restitue aux évaluateurs son travail de rapprochement du bon de livraison et du bon de commande de la mise en situation, il explique les anomalies qu'il a identifiées • commente 6 photos de situations de préparation, de rangement, de réassort et de manutention qui lui sont présentées directement par les évaluateurs • commente 10 photos (tenue de linéaires, présentation de produits, promotions et PLV, respect des implantations, conformité du balisage) qui lui sont présentées directement par les évaluateurs • présente aux évaluateurs le comptage de stock qu'il a effectué et valide ou modifie la proposition de commande en justifiant sa décision
Questionnaire	<input checked="" type="checkbox"/>			Sans objet

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ECM	TP-00219	RC	07	11/06/2014	06/06/2014	15/22

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
professionnel				
Entretien technique	<input checked="" type="checkbox"/>	Participer à la gestion et à l'optimisation des stocks d'un rayon	00 h 10 mn	A l'issue de la mise en situation professionnelle concernée, les évaluateurs questionnent le candidat sur les aspects non abordés lors de la mise en situation.
Questionnement à partir d'une annexe DSPP	<input checked="" type="checkbox"/>			Sans objet
Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs			01 h 30 mn 01 h 00 mn	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ECM	TP-00219	RC	07	11/06/2014	06/06/2014	16/22

CCP 2 - Accueillir et accompagner le client dans un point de vente

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	<input checked="" type="checkbox"/>	Accueillir, renseigner, orienter et servir le client sur la surface de vente Enregistrer les marchandises vendues et encaisser les règlements	00 h 50 mn	En début d'épreuve, le candidat tire au sort un des 3 scénarios pour la mise en situation professionnelle d'encaissement. Les évaluateurs lui remettent les supports des mises en situations professionnelles associées. Le candidat dispose d'un temps de préparation global de 20 minutes. A l'issue de ce temps de préparation, le candidat : <ul style="list-style-type: none"> • est abordé par un client dans le contexte d'une situation commerciale en magasin et répond à ses sollicitations • restitue aux évaluateurs son analyse de la situation d'encaissement décrite dans le cadre d'un scénario et explique comment il réagirait dans cette situation
Questionnaire professionnel	<input checked="" type="checkbox"/>			Sans objet
Entretien technique	<input checked="" type="checkbox"/>	Accueillir, renseigner, orienter et servir le client sur la surface de vente Enregistrer les marchandises vendues et encaisser les règlements	00 h 20 mn	A l'issue de chaque mise en situation professionnelle concernée, les évaluateurs questionnent le candidat pendant 10 minutes sur les aspects non abordés lors de la mise en situation.
Questionnement à partir d'une annexe DSPP	<input checked="" type="checkbox"/>			Sans objet
Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs			01 h 10 mn 00 h 50 mn	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ECM	TP-00219	RC	07	11/06/2014	06/06/2014	17/22

**ANNEXE AU RC TITRE ET CCP ÉTABLISSANT LES CORRESPONDANCES
AVEC LA VERSION PRECEDENTE DU TITRE PROFESSIONNEL**

Tableau des correspondances avec les versions précédentes du TP

N° CCP	EMPLOYE(E) COMMERCIAL(E) EN MAGASIN Arrêté du 04/11/2009	N° CCP	Employé(e) Commercial(e) en Magasin Arrêté du 26/05/2014
CCP 1	APPROVISIONNER UN RAYON OU UN POINT DE VENTE	CCP 1	Approvisionner un rayon ou un point de vente
CCP 2	ACCOMPAGNER LE CLIENT ET PARTICIPER A L'ATTRACTIVITE COMMERCIALE DU RAYON OU DU POINT DE VENTE	CCP 2	Accueillir et accompagner le client dans un point de vente

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ECM	TP-00219	RC	07	11/06/2014	06/06/2014	18/22

GLOSSAIRE DES MODALITES D'EVALUATION du Référentiel de Certification (RC)

EVALUATIONS COMPLEMENTAIRES OU ANNEXE AU DOSSIER DE SYNTHESE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE (DSPP)

❖ **Les évaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse**

Cette modalité s'applique à des cas particuliers que la spécialité du titre rend nécessaire : elle ne s'assimile à aucune autre catégorie d'évaluation, ni aux obligations réglementaires éventuelles précisées dans le Référentiel de Certification du titre professionnel considéré, et pour lesquelles une rubrique existe.

❖ **Le questionnement à partir d'une annexe au DSPP**

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...), dont le Référentiel de Certification précise qu'elle doit être annexée au Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) de la VAE » mentionne en quoi consistent ces annexes.

EPREUVE DE SYNTHESE

L'épreuve de synthèse peut consister en une mise en situation professionnelle ou en la présentation différée d'un projet. Elle peut également intégrer un questionnaire professionnel et/ou un entretien technique.

❖ **La mise en situation professionnelle**

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe du référentiel de certification.

❖ **La présentation différée d'un projet**

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet ou d'une production réalisés dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet ou cette production en amont de la session. Lorsqu'il est issu d'un parcours de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), les modalités de réalisation du projet sont précisées dans la rubrique « Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) de la VAE ».

❖ **Le questionnaire professionnel**

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance et dans le temps de l'épreuve de synthèse. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'attester de certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

❖ **L'entretien technique**

L'entretien technique peut être prévu par le Référentiel de Certification. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ECM	TP-00219	RC	07	11/06/2014	06/06/2014	19/22

L'ENTRETIEN FINAL

❖ **L'entretien final avec le jury est obligatoire. Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :**

- La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice,
- La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier,

Dans certains cas, il peut couvrir l'évaluation de certaines compétences professionnelles du titre lorsque le Référentiel de Certification le mentionne.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP).

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RC comme partie de la session d'évaluation du titre, donne lieu à instrumentation dans le Dossier Technique d'Evaluation (pour le candidat, le jury et le centre organisateur).

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
ECM	TP-00219	RC	07	11/06/2014	06/06/2014	20/22

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un artifice ou un procédé quelconques."

